



Communiqué de presse

Les semences et plants au cœur des solutions

Paris, le 14 décembre 2022

A l'occasion de sa conférence de presse annuelle, SEMAE, l'interprofession des semences et plants, a réaffirmé ses missions et ses engagements face aux tensions que connaît le secteur : augmentation générale des coûts de production et de l'énergie, aléas climatiques, tensions politiques dans des zones où sont implantées de nombreuses entreprises. Plus que jamais les acteurs de la filière et leur interprofession se mobilisent.

Contacts

François Desprez
Président
francois.desprez@semae.fr

Rosine DEPOIX
Chargée de relations
presse
01 42 33 88 29
rosine.depoix@semae.fr

2022 : une production décevante et des surfaces en baisse

Avec un total de 394 000 ha, les surfaces sont à la baisse de 2 % avec une grande disparité entre espèces, et la production a été impactée par la sécheresse et des pics de chaleur. Une situation illustrée notamment par la récolte de maïs semences qui atteint cette année seulement 60 à 70% de l'objectif, entraînant une réduction des stocks. La production de la totalité des semences de grandes cultures recule et pour quelques espèces les rendements sont bien en deçà des moyennes.

Comme le souligne Pierre Pagès, vice-président de SEMAE : « Ce contexte fragilise le maillon multiplication, essentiel à la production de semences ». Il rappelle que l'enjeu pour la filière est d'une part : « de parvenir à maintenir une capacité de production suffisante sur le territoire français, avec la difficulté de recruter et consolider les réseaux d'agriculteurs-multiplicateurs de semences et d'autre part, de garantir la souveraineté alimentaire à l'heure où il est difficile de maintenir des stocks suffisants ».

Une filière d'excellence toujours à la première place pour les exportations

Malgré le contexte, le secteur des semences et plants, affiche en 2022 un excédent commercial de 1,109 milliards d'€ ce qui lui permet de demeurer au rang de 1^{er} pays producteur européen et 1^{er} exportateur de semences grandes cultures.

Un secteur sur lequel pèsent de nombreuses attentes

Acteur essentiel de la souveraineté et de la sécurité alimentaire, la filière des semences et plants est confrontée à une diversité et une multiplicité d'attentes, dans des délais contraints.

Face aux défis de la transition agroécologique, du changement climatique, aux enjeux environnementaux ou aux attentes sociétales, la filière accompagne ses acteurs, les filières agricoles et l'ensemble des utilisateurs en maintenant les capacités de création variétale, de production de semences. Mais, également, en garantissant leur qualité, en soutenant la préservation et le partage des ressources génétiques, en répondant aux attentes du consommateur qui souhaite des produits aux qualités nutritionnelles et gustatives toujours plus élevées.

Les semences et plants au cœur des solutions aujourd'hui et demain

En 2022, dans un contexte de tensions et de fragilisation, François Desprez, Président de l'interprofession souligne : « Une très forte mobilisation de SEMAE pour soutenir les agriculteurs-multiplicateurs et travailler au renforcement de la cohésion de la filière ».

Au cœur des actions menées, les priorités sont : le maintien des capacités productives et de création variétale, la disponibilité d'outils et de moyens de production. La valorisation des métiers de la filière est également citée car : « essentielle à la pérennité du savoir-faire et de l'expertise de cette filière d'excellence ».

Pour conclure, le président met l'accent sur : « La nécessité de s'assurer, dans l'avenir, d'un cadre réglementaire de la commercialisation adapté aux enjeux sociétaux » et de rappeler que SEMAE « porte des positions fortes au service de la diversité et de la qualité ».

À propos de SEMAE

SEMAE, l'interprofession des semences et plants, représente l'ensemble des acteurs de la filière soit 63 fédérations et associations professionnelles. Elle les accompagne afin de leur permettre de répondre aux enjeux alimentaires, climatiques, économiques et sociétaux.

Au sein de SEMAE, la Direction de la qualité et du contrôle officiel des semences et plants est chargée de l'exécution des missions de service public et a la charge de faire appliquer les règlements techniques du ministère de l'Agriculture concernant la production, le contrôle et la certification des semences et des plants.

La filière semences et plants française est une filière d'excellence et compétitive avec un chiffre d'affaires qui s'élève à 3.5 Md€, la France est le 1^{er} producteur européen (402.760 ha) et le 1^{er} exportateur mondial (1,9 Md€). Elle génère 11.000 emplois directs.